

ON S'ABONNE : A Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT : LOT, AVEYRON, CANTAL, CORREZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE :

Un an, 46 fr. Six mois, 25 fr. Trois mois, 15 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS : Un an, 20 fr.; Six mois, 14 fr. L'abonnement part du 1er ou du 16

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

PRIX DES INSERTIONS :

ANNONCES,

25 centimes la ligne.

RÉCLAMES,

50 centimes la ligne.

Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors, au bureau du Journal, rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.

Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

CALENDRIER DU LOT.

AVIS IMPORTANT

SERVICE DES POSTES.

Table with columns: DATE, JOURS, FÊTE, FOIRES, LUNAISONS. Includes dates for 11, 12, 13 July and corresponding events like Alithe, Jean-Calbert, Marminiac.

L'abonné pour un an au Journal du Lot a droit à une insertion de 30 lignes d'annonces ou 15 lignes de réclames — Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames.

Les abonnements sont reçus à Paris, chez MM. HAVAS, 3, rue J.-J. Rousseau. — LAFFITTE, BULLIER, et C^o, rue de la Banque, n° 3.

L'abonnement se paie d'avance.

Table with columns: DERN. LEVÉE DE BOÎTE, DÉSIGNATION DES COURRIERS, DISTRIBUTION. Lists delivery times and routes for various locations like Paris, Bordeaux, Toulouse.

Cahors, 6 Juillet 1861.

Un télégramme arrivé de Varsovie annonce que de nouveaux troubles ont éclaté dans cette ville, et que le sang a dû couler encore dans les rues. Les journaux de Londres nous apprennent qu'une motion en faveur de ce malheureux pays a eu lieu au Parlement anglais, pendant la séance du 3 juillet.

Mille suppositions circulent à Vienne, à propos de la Diète hongroise; les uns prétendent qu'elle sera modifiée dans le sens de la volonté impériale; d'autres affirment qu'elle ne subira aucun changement.

L'Espagne éprouve en ce moment une secousse passagère, mais néanmoins de peu d'importance. Quelques factieux, commandés par un chef audacieux se sont enfermés dans le bourg de Loja (Grenade).

Le Parlement de Turin, après avoir voté la loi d'emprunt, s'est immédiatement occupé de celle des chemins de fer napolitains. La discussion assez vive, s'est terminée par un vote, avec une imposante majorité, en faveur du projet.

vient d'élaborer un travail pour assurer aux enfants d'ouvriers, les moyens d'acquérir de l'instruction et de pourvoir à leurs plus pressants besoins. De nobles dames de Gènes et de Turin se sont déclarées les patronesses de cette œuvre charitable.

La position du comte de San Martino devient de plus en plus difficile, à Naples. Des troubles s'y produisent à chaque instant. L'incendie et le pillage sont à l'ordre du jour.

Le calme et la tranquillité n'ont pas encore été troublés, à Constantinople, depuis l'avènement du nouveau sultan. Jamais règne ne commença sous de plus favorables auspices.

Les travaux du percement de l'isthme de Suez se poursuivent avec activité. L'œuvre grandiose, à laquelle la France a attaché son nom, est en pleine voie de prospérité.

La lutte fratricide des États-Unis prend de jour en jour un sanglant caractère; elle dégénère en guet-apens. Dernièrement, un convoi, chargé de troupes fédérales a été attaqué par les rebelles dans une tranchée profonde, que traverse le rail-way.

morts et de blessés, sans qu'il ait été possible de riposter aux assaillants.

JULES C. DU VERGER.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas).

Vienne, 4 juillet.

Dans la séance de la Chambre haute d'aujourd'hui, le président a communiqué la réponse de l'Empereur relativement à l'adresse de la Diète hongroise.

Pesth, 3 juillet.

Un revirement conciliateur s'opère. L'adresse a beaucoup de chance d'être changée dans le sens du rescrit impérial avec certaines réserves.

St.-Petersbourg, 3 juillet.

La crise monétaire fait chaque jour de nouveaux progrès. On ne voit plus de monnaie, ni d'or ni d'argent sur le marché.

Berlin, 4 juillet.

On mande de la frontière polonaise, en date de ce jour, qu'à la suite de nouvelles importantes arrivées de St.-Petersbourg à Varsovie, une conférence extraordinaire a eu lieu chez le lieutenant-général.

Varsovie, 4 juillet.

De nouvelles démonstrations ont eu lieu à Varsovie et ont provoqué des mesures rigoureuses. Il règne une irritation extrême dans la capitale et dans les provinces.

Turin, 4 juillet.

On mande de Rome, à la date du 29 juin : Il y a eu un conflit entre la population et les gen-

darmes pontificaux. Un gendarme a été tué, plusieurs autres ont été blessés entr'autres un gendarme français. Plusieurs individus ont également été blessés.

L'Opinione dit que le nouveau Sultan reconnaîtra le royaume d'Italie.

Les membres de la Chambre des députés ont voté projet de loi relatif aux chemins de fer napolitains à la majorité de 215 voix contre 49.

Le 5% piémontais est à 70 fr. 85 c.

Turin, 5 juillet.

L'Opinione dit que l'évacuation de Civitta-Castellana et celle de Viterbe, par les troupes françaises, n'est pas confirmée.

A Naples, des insurgés ont brûlé la fabrique de papiers de Lefèvre.

Madrid, 4 juillet.

Des troupes continuent à converger de tous côtés vers Loja. vingt-deux factieux ont fait leur soumission. Loja sera probablement attaqué demain.

L'Empereur a quitté le palais des Tuileries hier matin, vers dix heures, pour se rendre au chemin de fer d'Orléans.

L'impératrice et le maréchal Vaillant, grand maréchal du palais, ont accompagné Sa Majesté jusqu'au moment où elle est montée en chemin de fer.

L'Empereur emmène avec lui, à Vichy, Mgr. l'évêque d'Arras, premier aumônier; les généraux de Béville, et Fleury, ses aides-de-camp; M. Mocquard, son secrétaire, et un officier d'ordonnance.

Le train impérial a dû arriver aux Aubrais (gare d'Orléans) à midi; il sera rendu à Saint-Germain-des-Fossés, dernière station avant Vichy, à cinq heures un quart.

L'Empereur arrivera à Vichy pour dîner.

Le voyage se fait incognito.

L'impératrice est revenue au palais des Tuileries.

Sa Majesté repartira pour Fontainebleau à sept heures par le train-express.

L'impératrice partait des Tuileries à trois

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT du 6 juillet 1861.

Causerie de la Semaine.

Dimanche dernier, un vent frais soufflant du nord épurait le ciel et chassait les nues qui, depuis huit jours, laissaient échapper de leurs flancs des torrents d'eau. Sédait par le retour du soleil et par l'aspect rassurant de l'horizon, je résolus d'aller en villégiature. On m'avait maintes et maintes fois parlé du château de Mercuès, comme une des rares curiosités du pays.

La voiture — seconde manière — est par ma foi une chose vraiment agréable. Mollement étendu sur de moelleux coussins, on voit fuir, devant soi, la route, les arbres, les passants, les maisons. De tous

les raffinements imaginés par la cervelle humaine, la voiture est un des plus ingénieux. Que de sensations indéfinissables dans le doux mouvement d'une voiture confortablement suspendue!!!

Et à cheval? Je suis partisan très ardent de ce dernier mode de locomotion. Du haut de sa selle, on domine la campagne, on embrasse les mille détails de la route. On n'éprouve ni la fatigue inévitable du trajet pédestre, ni la nonchalance involontaire de la voiture; on se sent vivre à chaque mouvement du cheval, et puis le paysage cesse-t-il tout à coup d'être attrayant, vite un petit temps de galop, ou mieux encore de trot allongé — il n'y a que les mauvais cavaliers qui galoppent — et la scène a changé. Vive donc le cheval!!!

Et voilà pourquoi, dimanche dernier, 30 juin, à midi, 35 minutes précises, je prenais, à cheval, la route de Cahors à Mercuès.

Elle est très accidentée et fort pittoresque. Après la barrière de l'octroi, elle s'élève en pente douce, jusqu'à Regourd. Arrivé à son point culminant, on a un coup-d'œil charmant. Derrière vous se dresse la vieille tour du pape Jean XXII, comme une sentinelle, penchée sur les bords de la rivière; un peu plus bas et sur la gauche, les anciens remparts, obéissant à la déclivité du terrain, abaissent la ligne encore bien conservée de leurs murailles noircies, et vont se perdre dans les sillons verdoyants des plaines prochaines. Ça et là apparaissent des débris noircis, souvenirs séculaires de la domination romaine; le temple de Diane, appelé vulgairement les Cadourques; les thermes. Puis, le pont du Diable ou de Valentré avec ses

tourelles gothiques... Rien de plus bizarre, que ces pans rocailleux et lézardés, dressant leurs sommets décrépits à travers les guérets jaunissants. Après Regourd, le sol reprend son niveau normal; la route se dessine blanche et droite entre une magnifique avenue de tilleuls. A droite, à gauche, de vastes champs de seigle et de blé, parsemés de coquelicots à la tête pourpre, et de bluets aux corolles de saphir, frissonnent avec un long murmure au souffle du vent. Selon les caprices de la brise, les épis droits et hauts comme des pointes d'or, se courbent avec un frémissement semblable à celui des flots sur la grève, se relèvent, se plient encore, et font entendre un petit bruit sec. Ils sont mûrs. Moissonneurs préparez vos faucilles!

Mais l'aspect du paysage a changé. La route, creusée dans le roc est bordée d'un côté par d'énormes masses granitiques, dont les flancs crevassés en ouvertures béantes, contrastent vigoureusement par leurs teintes rudes et sauvages avec les riantes et fraîches oasis que, sur la rive opposée, le Lot dessine dans sa course vagabonde. C'est au pic même de ces rochers, qu'apparaissent les ruines du château de Mercuès. A cette hauteur, elles ont un air majestueux et imposant. Pendant la funeste guerre de cent ans, les bandes anglaises, qui désolaient nos belles provinces du midi, étendirent leurs ravages dans le Quercy. Les seigneurs suzerains des manoirs de ces contrées, succombant au nombre, abandonnèrent à l'ennemi leurs domaines sans défenseurs. Mercuès subit le sort de ses voisins. A cette époque c'était, à n'en pas douter un fier et redoutable castel; ses hautes tours

furent mutilées par les vainqueurs; réduites à leur proportion actuelle, elles donnent imparfaitement aujourd'hui une idée de ce qu'elles furent autrefois. Leur épaisseur et leur solidité pouvaient braver les plus rudes attaques. Selon une antique tradition, un temple, dédié à Mercure, avait été bâti aux lieux mêmes où s'élève maintenant le château. L'étymologie du nom du village semble justifier cette supposition. Elle est encore confirmée par des débris de colonnes en marbre et des médailles aux effigies de plusieurs Césars, qui ont été trouvées en pratiquant des fouilles.

Mercuès fut aussi, pendant longtemps, la résidence d'été des évêques de Cahors; mais on ne peut préciser l'époque, où il devint fief épiscopal. Il cessa de l'être à la révolution de 93 et fut transformé en propriété nationale. Les évêques, tant qu'ils en restèrent maîtres, l'embellirent à l'envi. Au Moyen-âge, on sacrifiait volontiers et avec raison l'agrément au nécessaire. En ces temps de guerres continuelles, l'essentiel pour un seigneur était d'avoir de bonnes et grosses tours et de formidables remparts; puis, des terres bien ensemencées pour nourrir ses nombreux vassaux; les jardins avec leurs méandres variés à l'infini; les parcs avec leurs allées symétriques pré-occupaient médiocrement le vaillant baron; que le verger eût des légumes succulents ou des fruits savoureux pour sa table, et ses bois, des chênes robustes pour chauffer son immense cheminée, et il était content.

On reconnaît difficilement aujourd'hui les traces des embellissements apportés par les prélats à leur opulente villa. L'entrée de Mercuès est presque inaccessible aux voitures et aux chevaux. Une vaste ga-

heures pour se rendre à la manufacture de Sèvres.

M. le comte de Persigny est arrivé mardi soir de Londres à Paris.

L'intérim de M. Billault a cessé ce matin, et M. de Persigny a repris son portefeuille.

L. BONIFACE. (Constitutionnel.)

Chronique locale.

Un arrêté de M. le Préfet du Lot, en date du 27 juin dernier, a fixé la réunion, pour sa deuxième session de 1861, de la commission chargée de juger l'aptitude des aspirants et aspirantes au brevet de capacité, au lundi, 14 octobre prochain, pour les aspirantes, et au jeudi, 17 du même mois, pour les aspirants.

Les candidats doivent se faire inscrire au secrétariat de la préfecture un mois, au moins, avant l'ouverture de la session.

L'administration a accordé une gratification de 10 fr. au sieur Boussac (François), cordonnier à Anglars, à raison du zèle et du dévouement dont il a fait preuve dans l'incendie de la maison de la femme Delcorn, survenu au village du Suq, le 27 mars 1861, et dans un autre incendie qui s'est déclaré, le 27 mai suivant, à la cheminée de la maison Vaissé.

Les développements successifs que le service télégraphique a reçus depuis quelques années, par suite de l'extension considérable du réseau et de l'ouverture d'un grand nombre de stations, ont fait reconnaître la nécessité d'adopter pour ce service l'organisation départementale commune aux autres administrations publiques.

M. le Ministre de l'Intérieur a, en conséquence, décidé que les circonscriptions télégraphiques seraient établies suivant la division territoriale par département.

La direction du service dans le département du Lot a été confiée à M. Mangeret (Louis-Alexandre), inspecteur de 3^e classe.

La résidence de ce fonctionnaire est fixée à Cahors.

Un bureau télégraphique a été créé à Figeac et par décision de M. le Directeur général des lignes télégraphiques, en date du 27 juin dernier, la gestion de ce bureau a été confiée à M. Dissez (Charles-Jean-Félix), stationnaire de 2^e classe à Pamiers.

Le bureau de Figeac sera ouvert tous les jours de la semaine (fêtes comprises), de neuf heures du matin à midi et de deux heures à sept heures du soir, et les dimanches jusqu'à cinq heures seulement.

Le mardi, 6 août prochain, à deux heures de l'après-midi, il sera procédé, à Cahors, en l'hôtel de la préfecture, par M. le Préfet du Lot, assisté du conseil de préfecture, et en présence de M. l'ingénieur en chef du département, à l'adjudication, au rabais et par voie de soumissions cachetées, des travaux à exé-

renne s'éparpille dans un désordre pittoresque sur les pentes de la montagne, au faite de laquelle est construit le château, qui se cache dans le vert feuillage des hêtres, des frênes et des bouleaux. La végétation abandonnée à son caprice n'a pas atteint ce développement, que l'art, habilement combiné avec la nature aurait pu lui donner. Les arbres sont maigrés et grêles; ils s'étiolent, ils languissent. Une allée de marronniers, croyons-nous, conduit à la grille d'honneur. On pénètre dans une première cour ombragée par un bouquet de magnifiques tilleuls; puis dans une seconde clôturée par une muraille. Au fond apparaît un cède superbe, centenaire, nous a-t-on dit; son sommet a été dévasté par la foudre; mais ses rameaux épais s'allongent comme des bras gigantesques. On a pourtant laissé autour du géant, des arbres qui le gênent et l'empêchent de s'étendre en liberté. Il lui faut l'isolement et la solitude pour qu'il puisse croître en force et en splendeur. Une porte en bois, où l'on trouve quelque vestige d'une sculpture remarquable, s'ouvre sur une troisième cour. Là les tourelles dessinent un carré parfait. Le lierre a jeté sur leurs sombres murailles son vert manteau, comme pour cacher sous ses festons leur décrépitude et leur vieillesse.

En pénétrant dans la première tour, du côté gauche, on arrive à une vaste salle au rez-de-chaussée. On peut l'appeler le Musée des évêques. Leurs portraits peints sur toiles forment la décoration d'une partie de la muraille. On en compte soixante-douze. Le premier est *Scenulphus, Decio imperatore*. Le dernier *Bertrandus-Baptista-Renatus Du Guesclin*,

enter pour l'achèvement de la route départementale n° 5, aux abords de St.-Céré.

La dépense est évaluée à 55,000 francs, y compris une somme à valoir de 5,521 fr. 31 c., pour dépenses imprévues et cylindrage de la chaussée.

Le cautionnement est fixé à 1,650 fr. Le projet des travaux est déposé à la préfecture (section des travaux publics), où le public pourra en prendre connaissance tous les jours non fériés, de dix heures du matin à quatre heures du soir.

Dans un de nos numéros précédents, nous avons parlé du départ de notre ville de quelques pigeons voyageurs pour la Belgique. Depuis nous sommes restés sans nouvelles. Nous craignons que, surpris dans leur voyage par le terrible ouragan du 22 juin, qui a dévasté une partie de la France, ils n'aient été victimes de la désastreuse tempête.

On nous écrit de tous les points du département, que les travaux de la moisson y sont en pleine activité. Ils s'accomplissent par une température très supportable.

Nous avons parlé dans notre dernier numéro de la fête de la St. Pierre, qui a été célébrée à Cahors par la Société philanthropique des seruriers et menuisiers réunis.

Cette Société, la 1^{re} dans ce genre fondée à Cahors, est autorisée par le gouvernement.

Nous publierons dans notre prochain numéro la liste déjà nombreuse des personnes, qui répondant à notre appel, ont bien voulu souscrire en faveur des deux victimes de l'incendie de Pradines.

Avis important.

Les populations des campagnes, surtout celles des communes rurales plus excentriques, plus éloignées des grandes villes, ne se familiarisent qu'assez lentement avec toutes les facilités de communications que leur donnent les chemins de fer, le service de la poste, l'emploi des timbres et toutes les innovations qui se succèdent et se perfectionnent chaque jour.

Un des devoirs de la presse, et en particulier de la presse départementale qui pénètre dans les plus petits hameaux, nous paraît être de concourir à éclairer les populations à ce sujet, de répandre parmi elles des notions utiles et pratiques et de les aider ainsi à faire des économies de temps et d'argent, deux genres d'économie également précieux l'un et l'autre.

C'est à ce point de vue que nous croyons devoir reproduire une note que contient le *Progress de Lyon*, et qui peut trouver de nombreuses applications encore en dehors du cas spécial auquel elle se rapporte. Voici ce que dit le journal de Lyon :

« Une loi récente autorise les juges de paix à légaliser les signatures des notaires et des officiers de l'état civil de leurs circonscriptions respectives, en concurrence avec les présidents des tribunaux de première instance. Le but de

inauguratus, die 15bris, anno 1741. Quatre cadres sont vides; ils attendent. A côté des prélats, et au dessus d'une porte, un tableau dégradé par le temps représente une scène pastorale (style Boucher) c'est-à-dire un peu court-vêtu. Des nymphes et des faunes sont les personnages de cette toile érotique. Puis vient une autre pièce à laquelle s'attache un pieux souvenir. De riches tapisseries des Gobelins, figurant un paysage indien et admirablement conservées sont suspendues aux boiseries. Au fond d'une alcôve est un lit à piliers contournés et en forme de dais. C'est sur cette couche, qu'est mort le bienheureux Alain, dont la réputation de sainteté est grande dans nos contrées. Des guirlandes de vignes courent le long des frises du plafond; elles sont d'un excellent travail.

On compte cinq étages, au château de Mercuès; toutes les pièces y sont dans un délabrement complet. Au troisième, une chambre a eu le privilège de voir ses murailles noircies par les inscriptions des visiteurs. Elles sont plus naïves et plus insignifiantes les unes que les autres.

En voici un échantillon : *Julia Regalis a travaillé ici le 8 avril 1859* (textuel). Cette jeune personne avait, à ce qu'il paraît le goût du travail pour venir s'y livrer, au milieu de ces solitudes. Les étages supérieurs sont à l'état de galetas. En redescendant, si on entre dans la dernière tour de droite, faisant immédiatement face à celle que nous venons de quitter, on trouve de plain pied une immense salle, dont le plafond, encore en bon état, est orné de grandes sculptures; les boiseries ont été également fouillées par un habile ciseau. Ce devait être la grande

cette innovation est d'épargner aux populations rurales des lenteurs et en même temps des frais de déplacement.

» Personne ne songe à contester l'utilité de cette loi; mais pour en compléter l'effet, nous croyons qu'il y a encore quelque chose à faire dans l'intérêt de ceux qui ont à demander la délivrance d'actes de l'état civil.

» Journallement on voit des habitants de la ville ou de la campagne faire 50 ou 60 kilomètres pour aller, de leur résidence à leur commune natale, chercher les actes qui les concernent et ensuite porter ces pièces au magistrat qui doit légaliser la signature de l'officier public de qui elles émanent. Heureux encore sont ceux qui ont à faire de telles démarches, quand, à ces causes de déplacement, de fatigues et de frais, ne se joignent pas les dépenses occasionnées par le manque de papier timbré à la mairie où ils se présentent, ou par l'absence de l'officier de l'état civil lui-même, ou enfin par divers autres obstacles impossibles à énumérer ici.

» Que faut-il faire pour rendre plus efficace la loi qui vient d'être votée ou du moins pour atteindre le but qu'elle se propose, c'est-à-dire épargner aux populations des démarches longues et coûteuses? Une chose bien simple: il ne s'agit en effet que de leur apprendre à se servir de la poste. Mettre dans une lettre, en timbré-poste, autant de fois la somme de 1 fr. 80 c. que l'on désire avoir d'actes de naissance ou de décès, autant de fois celle de 2 fr. 10 c. que l'on veut d'extraits d'actes de mariage; adresser sa lettre au greffe du tribunal de première instance, en l'affranchissant moyennant 20 c.; joindre 50 c. pour le retour des pièces demandées; est-il un moyen plus économique et plus prompt que celui-là? Pour 70 c. d'un jour à l'autre, vous pouvez faire venir tous les actes qui vous sont nécessaires.

» Ce moyen est si commode qu'on ne peut comprendre comment tout le monde ne l'emploie pas. Que faut-il pour cela? Le faire connaître.

Dimanche dernier, un banquet réunissait à Puy-l'Evêque soixante-dix personnes, qui avaient voulu fêter l'élection de M. Demeaux, comme membre du conseil général. Un de nos abonnés nous envoie le discours improvisé au dessert par M. Demeaux, en nous priant de le reproduire dans les colonnes de notre Journal. Les sentiments pleins de convenance et de conciliation, exprimés en cette circonstance par M. Demeaux, nous ont fait accueillir la demande qu'on nous adressait. Voici les quelques paroles prononcées par M. Demeaux :

« Messieurs,

» Cette fête de famille que vous célébrez ici aujourd'hui, à l'occasion de mon avènement au Conseil général, me touche profondément; je trouve dans cette manifestation, l'expression sincère et cordiale de votre attachement pour moi, et de votre reconnaissance pour les quelques services que j'ai pu vous rendre jusqu'à ce jour; et d'une confiance sans bornes pour ceux que vous semblez attendre de moi.

» Je regrette, Messieurs, de ne pas voir assis à

salle des réceptions. Six portraits sont enchâssés à la muraille: trois de femmes, trois d'hommes; ils représentent des seigneurs et des dames du temps de Louis XIV; les couleurs en sont presque effacées. A l'entrée de cette salle est une assez belle cheminée en marbre d'un violet foncé; sur la plaque, à l'intérieur, sont dessinés des armes épiscopales et tous les insignes attributifs des primers de l'Eglise.

Une longue terrasse, entourée de balcons en pierre sert d'admirable belvédère au château de Mercuès. De ce point, le regard embrasse un panorama splendide. La route blanche et poudreuse serpente aux pieds du roc où s'élève le vieux castel. Une ligne de collines onduleuses fuit le long de l'horizon et forme dans une lointaine perspective un rempart de verdure. La vaste plaine se déroule à l'infini avec ses sillons fleuris, ses moissons dorées et une symétrie ravissante, qui la fait ressembler à une suite sans fin de riants jardins. Le Lot vient la baigner de ses flots et coule paisiblement entre les deux rives, qu'il se creuse au milieu de cet Eden enchanteur. De blanches maisonnettes s'éparpillent çà et là à travers la feuillée; l'industrie s'y glisse à son tour. D'intelligents travaux de canalisation réglementent le cours un peu capricieux de la rivière en cet endroit; quelques pas plus loin l'écluse d'un moulin gronde avec ses nappes bouillonnantes; enfin, on aperçoit une fabrique de chaux. Le sol argileux de la fertile vallée combiné avec la matière calcaire, produit une chaux excellente. Un fabricant de Cahors, M. Chambert, a habilement utilisé les ressources offertes par la nature, pour composer un ciment d'une solidité à toute

» côté de vous, ceux de mes adversaires qui ont combattu contre moi avec loyauté. Plein de respect pour l'homme honorable contre lequel j'ai lutté, je dois respecter les convictions de ceux qui ont soutenu sa cause, et d'ailleurs, je compte parmi eux des amis sincères, dont le concours ne me ferait pas défaut dans toute autre occasion, et que de nobles sentiments ont retenus dans le camp opposé.

» Je serais heureux de leur dire en face, que, quoique privé de leurs suffrages, je n'en serais pas moins leur représentant; l'oubli des hostilités après la lutte, la modération après le triomphe, honorent à la fois les vainqueurs et les vaincus.

» Et vous, Messieurs, qui avez écrit sur ces murs que j'étais l'élu des cœurs généreux, eh bien! que votre conduite ne donne pas un démenti à votre épigraphe; tendez la main aujourd'hui à ceux qui, en présence du scrutin, étaient vos ennemis hier. Votre union fera ma force; votre solidarité dans les diverses questions qui pourraient surgir, affermera mon crédit auprès de l'autorité, et me donnera le moyen de suivre avec efficacité les intérêts de notre canton.

Théâtre de Cahors.

La seconde représentation de la *Juive*, dimanche, a été heureuse. Le rôle d'Eléazar est celui que M. Boutines a jusqu'ici le mieux interprété; il s'y fait fréquemment applaudir. Il est assez bon comédien dans la scène des écus et phrase et chante convenablement le grand air de la Pâques. Il a dit d'abord d'une manière assez faible le premier couplet de la cavatine: *Ruchel quand du Seigneur!* Il s'est ensuite relevé à la reprise, M. Castelmary joue et chante d'une manière magistrale le rôle du cardinal. M. Ranson, chargé par complaisance du personnage de Ruggiero l'a rendu en artiste consciencieux et intelligent. M. Berti ne paraissait pas en voix, dimanche; c'est une revanche à prendre. Qu'il ne s'endorme pas sur ses lauriers de la *Favorite*. M^{lle} Anna Delyly avait précédemment tenu avec succès le rôle de Rachel. Mais M^{lle} Delyly est une chanteuse légère, dont la voix ne peut faire complètement ressortir toutes les beautés musicales de ce magnifique rôle. M^{lle} Albert les a mises en reliefs; on n'a cessé de l'applaudir; et c'était justice. M^{lle} Pauline de Ribeaucourt a eu le talent d'obtenir des bravos à ses côtés.

Judi, les *Huguenots* laissent leur première apparition sur le théâtre de Cahors. Aussi la salle était-elle comble. Ce chef d'œuvre lyrique est surtout remarquable par la science et, pour ainsi dire, la splendeur de son instrumentation. L'orchestre, malgré tout son zèle, dont il faut lui savoir gré, avait une tâche trop rude pour lui. Il a failli, non par la qualité, mais par la quantité. Il faut des masses d'exécuteurs, pour faire comprendre toutes les combinaisons savantes de l'orchestration de cet opéra et en traduire les beautés.

On a dû forcément mutiler la partition. Les artistes ont fait appel à toutes leurs ressources; on les a chaleureusement applaudis. M. Périé chantait pour la première fois devant le public de Cahors; il remplissait le rôle si difficile de *Marcel*. Après son air de guerre du premier acte, il avait déjà franchement conquis les sympathies des spectateurs qui, pendant toute la soirée, ne lui ont pas fait un seul instant défaut. Dans le trio du dernier acte, il s'est révélé comme un chanteur remarquable. La voix de M. Périé est nette et pure; elle vibre puissamment dans les cordes hautes; elle a moins d'ampleur dans les registres inférieurs. Il phrase correctement et met beaucoup d'expression dans son chant. Qu'il nous permette seulement de lui donner un amical conseil: par moments, il a des tendances à l'exagération; il force son jeu. C'est un léger défaut très facile à corriger, et qui n'ôte rien à ses qualités de chanteur et d'artiste. M. Boutines n'a pas été brillant dans le rôle de Raoul. M. Castelmary avait, jeudi, tous ses moyens. Le personnage de *Sain-Bris* lui a valu un succès des plus

épreuve et dont la réputation justement méritée, le fait rechercher, même en dehors du département. Deux ou trois villages, Pradines, Labéraudie, Mercuès, dessinent à droite et à gauche leurs groupes pittoresques; et comme cadre au tableau, Cahors apparaît vers le sud, et profile sous le ciel la masse profonde et confuse de ses maisons.

Mgr. l'Evêque de Cahors, vient récemment d'acheter, au nom de l'administration diocésaine, le château de Mercuès. Il va donc redevenir une villa épiscopale. Jamais plus beau site ne fut mieux choisi. On y savoure en paix et en silence les délices de l'air des champs. Du haut de ces sommets, le poète sent les inspirations de la muse monter à son cerveau; le philosophe, le rêveur y trouvent d'admirables sujets d'étude. Le peintre y découvre les plus séduisantes perspectives. Le plus indifférent, enfin, y éprouve un bien être ineffable, et soupire en disant adieu au magique tableau qu'il a devant les yeux. Mais c'est le soir, surtout, qu'il est grandiose, quand les ombres tombent lentement des cieux et que la lumière s'efface par degrés, et dans ses dégradations successives, couvre de teintes, aux mille couleurs, la plaine immobile et silencieuse. Les croupes des collines se noircissent peu à peu; les vapeurs du soir d'abord rampant à leurs pieds, enveloppent par degrés de leur gaze humide leurs flancs et leurs sommets; elles se dressent comme de sombres promontoires, jusqu'à l'heure où perçant les ténèbres, le mélancolique soleil des nuits, les inonde de ses blanches lueurs, et verse sur les champs et les bois endormis ses perles étincelantes.

JULES C. DU VERGER.

flatteurs ; il a chanté comme rarement on le chante en province. M. Albert paraissait et était souffrante. Elle n'a pas moins obtenu un triomphe éclatant dans le rôle dramatique de Valentine. Que de directeurs, en l'ayant entendue, jeudi, et dans les deux précédentes représentations de *Norma*, se la disputeraient pour pensionnaire ! De longtemps Cahors n'entendra une chanteuse de ce mérite. M. Ranson a su se faire applaudir dans le rôle du comte de Nevers. M. de Ribeaucourt a gracieusement chanté son air d'entrée du premier acte ; les habits de page lui donnent une tournure un peu frêle, sans doute, mais qui ne manque pas de grâce.

M. Donnay vient d'obtenir pour la saison théâtrale prochaine la direction du théâtre de Montauban. La troupe, qu'il dirige en ce moment à Cahors, est composée d'excellents artistes. L'administration devrait traiter avec M. Donnay, pour assurer à notre scène un certain nombre de représentations pendant le courant de la prochaine année. Avec une subvention encourageante, M. Donnay pourrait nous donner une fort bonne troupe.

Julés C. Du VERGER.

Aujourd'hui, vers deux heures, un homme de haute taille, et mal vêtu, injuriait et attaquait même les passants des boulevards. L'agent de police Terrie est accouru et l'a arrêté après une lutte assez longue. Cet individu, âgé de 30 ans environ, paraît être atteint d'aliénation mentale. On l'a conduit à l'hôpital, mais non sans une vive résistance de sa part.

Les élections Municipales de la section de Moncuq ont été annulées par un Arrêt du Conseil d'Etat, en date du 20 juin dernier ; un arrêté de M. le Préfet du Lot, vient de convoquer les électeurs pour le 28 de ce mois à l'effet de procéder à de nouvelles opérations.

Mardi prochain, à huit heures et demie du soir, dans la salle de la Mairie, M. E. Nolé, célèbre prestidigitateur, récemment arrivé à Cahors, donnera une Soirée fort intéressante de *Double vue* et de *Diminution*. Les brillants succès obtenus dans les premières villes de France par M. Nolé, sont un sûr garant de l'attrait de la soirée annoncée.

VILLE DE CAHORS.

TAXE DE LA VIANDE. — 5 juillet 1861.

Bœuf : 1^{re} catégorie, 1^{er} x^c ; 2^e catégorie, 90 c.
Vache : 1^{re} catégorie, 80 c. ; 2^e catégorie, 70 c.
Veau : 1^{re} catégorie, 1^{er} 10^c ; 2^e catégorie, 1^{er} x^c.
Mouton : 1^{re} catégorie, 1^{er} 10^c ; 2^e catégorie, 1^{er} x^c.

Pour la Chronique locale : LAYTOU.

Départements.

Aurillac, 3 juillet.

Cantal. — Un accident qui se produit assez rarement a eu lieu hier mardi sur la route de Capdenac à Aurillac.

Une voiture appartenant à l'entreprise de roulage accéléré organisée entre ces deux points a pris feu subitement, au milieu de la journée, sur le devant de sa partie supérieure.

En peu d'instants, la bache qui la recouvrait a été tout en flammes. Le roulier a vainement appelé au secours. Il se trouvait dans les environs des bois du Laurent, loin de toute habitation, et il a dû procéder seul au sauvetage de son chargement, après avoir dételé ses chevaux qui s'agitaient violemment, le timonnier surtout, sous l'impression de cette chaleur insupportable. Il a été assez heureux pour avoir le temps de mettre à l'abri la plus grande partie des marchandises qu'ils transportaient. Une futaie de sucre a été intégralement sauvée. Des tonneaux de vin d'Espagne n'ont pas eu leur bois assez gravement endommagé pour laisser échapper leur précieux contenu. Il n'en a pas été de même du sel qui est entré en fusion au contact de la paille enflammée ; cette fusion s'est heureusement arrêtée dès que ce dangereux voisinage a pu être supprimé.

On attribue cet accident à une combustion spontanée. (Moniteur du Cantal.)

Bordeaux, 5 juillet.

Gironde. — L'accident de chemin de fer arrivé dimanche dernier, près La Réole, et dont on a rendu compte, aurait pu avoir les conséquences les plus désastreuses sans le dévouement intelligent de M. Vincent Barbe, propriétaire et marchand à La Réole.

M. Barbe se trouvait dans une propriété qu'il possède le long de la ligne du chemin de fer. Ayant vu passer successivement deux trains dans un sens et un troisième venant à leur rencontre, et prévoyant une catastrophe, M. Barbe n'a pas craint, malgré le danger, de franchir la barrière et de se rapprocher autant que possible du mécanicien pour lui crier de serrer les freins, et lui faire comprendre l'imminence de la rencontre avec le train qu'il ne pouvait point voir à cause de la courbe qui existe en cet endroit.

Si donc le choc n'a pas été plus terrible, c'est incontestablement à la merveilleuse présence d'esprit et au courage intelligent de M. Barbe que l'on le doit. On nous assure que M. le Préfet, qui connaît le dévouement dont M. Barbe a fait preuve en cette circonstance, va demander pour lui à S. Exc. M. le ministre de l'intérieur, une médaille d'honneur que certes il aura bien gagnée. (Indicateur.)

Agen, 4 juillet.

Lot-et-Garonne. — Lundi dernier, une jeune fille de dix-sept ans, couturière à Villeneuve, a tenté de se donner la mort en se frappant de la pointe de ses ciseaux dans la région du cœur. On est, fort heureuse-

ment, arrivé assez tôt pour l'empêcher d'accomplir son dessein. Les blessures qu'elle s'est faites n'offrent pas de gravité. Cette tentative de suicide est due, nous assure-t-on, au chagrin causé à cette fille par la rupture de son mariage qui devait avoir lieu le soir même. (Journal de Lot-et-Garonne.)

Bourges, 3 juillet.

Cher. — La reine Christine d'Espagne est passée hier à Bourges, par le train de trois heures du soir, se rendant à Vichy. (Journal de Cher.)

Châlons, 2 juillet.

Marne. — Voici encore un nouveau détail sur le terrible orage du 22 juin.

Le train 350 de Mulhouse à Paris, surpris par l'orage à cinq heures 45 minutes, a eu tous les carreaux brisés, les lanternes enlevées, les compartiments inondés : en passant sur le territoire de Châtenay-Malcheron, il a tué deux vaches qui s'étaient jetées sur la voie. On fait le plus grand éloge du mécanicien Dament, qui a donné des preuves de sang-froid et de courage dans cette triste circonstance. Blessé par les grêlons, il a continué à diriger sa locomotive, malgré la violence de la tempête. (Progrès.)

Marseille, 4 juillet.

Bouches-du-Rhône. — Une capture qui pourrait bien avoir quelque importance a été opérée jeudi à Marseille par M. le commissaire central au port de la Joliette. Un Italien, venant d'Alger avec un passeport en règle, mais signalé par l'autorité algérienne comme un homme dangereux, a été arrêté sur le paquebot poste l'Osiris. On a trouvé sur lui un brevet de lieutenant de volontaires garibaldiens et un autre document justifiant que cet homme voyageait aux frais de l'Etat. Ce dernier papier, comme on le pense bien, provient d'un abus de confiance.

On a dirigé cet étranger sur Paris, après un court interrogatoire. (Courrier de Marseille.)

Var. — Toulon, 3 juillet. — Avant-hier, dans la matinée, deux forçats ont disparu dans le parc des bois de mûre de Lagoubran, et on était très inquiet sur leur sort, car c'étaient deux Arabes n'ayant aucune relation dans le pays, ne disant pas un seul mot de français, et ne réunissant enfin aucune des conditions indispensables pour tenter une évasion, tout faisait supposer qu'ils s'étaient noyés ; cependant, comme ils travaillaient à une assez grande distance l'un de l'autre, on ne pouvait pas croire à un accident, et un double suicide était impossible, car jamais une pensée de ce genre n'a pu pénétrer dans le cerveau d'un Arabe. Enfin, après bien des recherches, hier, à quatre heures du soir, pendant qu'en désespoir de cause, on visitait un égout trop étroit, pensait-on, pour donner passage à un homme, on a trouvé des preuves convaincantes que, non-seulement les deux Arabes s'étaient enfuis en passant par là, mais encore qu'ils avaient préparé de longue main leurs moyens d'évasion avec une intelligence et surtout une prévoyance dont on ne les aurait jamais crus capables.

Les chaînes scées, leurs casaques et enfin tout leur costume de bague ont été découverts dans cet étroit passage, à côté d'un petit baril goudronné et défoncé dans lequel ils avaient dû porter peu à peu, depuis plusieurs années leurs petites économies et les vêtements nécessaires à leur déguisement.

On ne peut même pas dire qu'on est aux trousses des fugitifs, car, en dehors de l'enceinte, on n'a pu découvrir la moindre piste qui indiquât la direction qu'ils ont suivie.

Hier, une autre évasion a eu lieu ; mais cette fois, on n'a pas eu à chercher un seul instant pour connaître l'intention bien arrêtée de ce condamné de prendre la clé des champs. Il paraît même qu'il avait étudié avec soin ses moyens d'évasion, car il n'a pas perdu une minute dans l'exécution de son projet.

D'après ce que l'on raconte, à neuf heures du matin il était au travail près des bassins, et, à neuf heures et demie, il sortait de l'arsenal déguisé en employé des vivres, costume qui lui donnait le droit de circuler à toute heure du jour par toutes les issues du port. Lorsqu'on s'est aperçu de sa fuite, on a retrouvé tout de suite sa chaîne et ses vêtements de bague qu'il avait substitués à l'uniforme qu'il avait dérobé. (Sentinelle du Var.)

Pour la chronique départementale, A LAYTOU

Nouvelles Étrangères

ITALIE.

Rome, 2 juillet.

La santé du Saint-Père paraît complètement rétablie ; il a assisté avec les cardinaux et les prélats, aux premières vêpres de Saint-Pierre, dans la basilique du Vatican et le matin, dans la même basilique, il a chanté la messe pontificale. Le roi, la reine et les princes de Naples, ainsi que le corps diplomatique, ont assisté à la grande cérémonie. Après la messe, le Saint-Père s'est arrêté au milieu de la basilique pour protester contre le roi Victor-Emmanuel, parce que celui-ci, depuis quelques années, refuse de faire hommage au Saint-Siège d'un galon d'or de la valeur de 2,000 écus, dû pour le vicariat apostolique au temporel de la principauté de Nasserano et du comté de Crèveccor. Et à cette occasion le Saint-Père a voulu renouveler les protestations déjà faites dans les consistoires de 1839 et 1860 contre les invasions et usurpations piémontaises dans les provinces du Saint-Siège.

Lundi prochain aura lieu le consistoire secret, et l'on croit que le Saint-Père y prononcera une allocution.

L'ambassadeur de France n'a pas assisté à la cérémonie de Saint-Pierre, il devait partir le lendemain pour Vichy.

M. le général comte de Goyon a fait part à tous les corps de l'armée française de la dépêche du ministre de la guerre sur la reconnaissance du royaume d'Italie, afin qu'elle serve de règle aux officiers et aux soldats.

Malgré les événements, l'attitude de la cour de Rome reste aussi calme et tranquille qu'il y a dix ans. (Journal de Rome.)

Rome, 3 juillet.

Le soir de la fête de Saint-Pierre, quelques désordres se seraient produits dans Rome, après le feu d'artifice. Quelques voix dans des groupes ont crié : Vive Victor-Emmanuel ! Les gendarmes pontificaux ont voulu s'y opposer et un gendarme a été blessé mortellement. Les sifflets continuant, le gendarmier a chargé et plusieurs personnes ont été blessées. (Havas.)

Turin, 2 juillet.

Dans la discussion de l'emprunt, M. Ricasoli, après avoir parlé des intentions du gouvernement relativement à l'administration intérieure, dit : « Nous nous armons non-seulement pour la défense du territoire national tel qu'il est actuellement, mais aussi pour le compléter lui restituer ses confins naturels et légitimes. (Approbation.) Il ajoute : Sauf avec l'Autriche, le gouvernement a le bonheur d'annoncer au Parlement que les rapports d'amitié qui existent avec les principales puissances d'Europe sont des plus satisfaisants. La cause italienne a les sympathies générales, elle peut compter avoir encore des alliés. (Bravos.)

« La reconnaissance de la France et de l'Angleterre est une preuve solennelle de la confiance que nous leur inspirons. Nous avons raison de croire que ces exemples ne tarderont pas à être imités. L'Europe civilisée, grâce au principe de non-intervention, sera bientôt unanime dans l'affirmation solennelle de notre nationalité, et à reconnaître notre incontestable droit de compléter notre indépendance. (Sensation.) J'ai entendu parler de cession. Permettez-moi de repousser avec dédain cette parole et cette pensée.

« Le gouvernement du roi, je le dis une fois pour toutes, ne connaît pas une palme de terre italienne à céder ; il ne veut pas la céder, il ne la cédera pas. (Vifs applaudissements.) Le gouvernement du roi voit un territoire national à défendre et à recouvrer. Il voit Rome et Venise, et il leur adresse les douleurs, les vœux, les espérances et les intentions de la nation. Le gouvernement sent la grave tâche qu'on attend de lui. Il est décidé à la remplir, et, Dieu merci, il la remplira. Une occasion favorable se prépare qui ouvrira la voie à Venise. En attendant, songeons à Rome. Nous voulons aller à Rome, Rome, séparée politiquement du reste de l'Italie, continuera d'être le centre des intrigues et des conspirations ; elle sera une menace permanente pour l'ordre public. Pour les Italiens, avoir Rome est non seulement un droit, mais encore une inexorable nécessité. Nous ne voulons pas aller à Rome au moyen de mouvements insurrectionnels inopportuns, téméraires, qui peuvent compromettre l'œuvre nationale.

« Nous voulons aller à Rome d'accord avec la France, non pas en détruisant, mais en édifiant, en ouvrant à l'Église la voie pour qu'elle se réforme elle-même, en lui donnant la liberté, l'indépendance, qui l'inviteront à se régénérer dans la pureté du sentiment religieux, dans la simplicité des mœurs, dans la sévérité de la discipline qui ont rendu glorieux et vénérés ses temps primitifs en abandonnant franchement et loyalement un pouvoir contraire à la grande idée de son institution. Le gouvernement ne croit pas sa tâche facile ; mais il puise son courage dans sa foi, dans la grandeur même de l'œuvre et sa force, dans la conscience publique.

La révolution italienne est grande, parce qu'elle fonde une ère nouvelle en Italie. Son avenir a pour bases l'humanité tout entière. J'espère que la justice de notre cause, la prudence, la hardiesse opportune, la fermeté et la persévérance nous feront atteindre le but. (Applaudissements unanimes et fréquents.)

MM. Cordova, Crispi, Mordini sont entendus. L'emprunt est voté par 242 voix contre 14. (Constitutionnel.)

HONGRIE.

Pesth, 5 juillet.

L'adresse hongroise est décidément repoussée et l'empereur François-Joseph ne l'acceptera que si on la modifie en commençant par le reconnaître comme roi légitime de Hongrie.

Autant vaudrait demander à la Diète de déclarer qu'elle s'est grossièrement trompée, qu'elle n'a ni le droit pour elle, ni la loi de son côté et qu'elle a fait acte de sujet rebelle en présentant des réclamations dont on n'a pas encore démontré l'illégitimité.

C'est bien évident que la Diète hongroise ne fera jamais semblable déclaration et l'on certifie que la nation toute entière lui présentera son concours, si l'Autriche met à exécution la menace de dissolution dont parle une dépêche.

La crise touche donc à son terme et avant peu sans doute il se produira de ce côté des événements qui absorberont l'attention de l'Europe.

Ces événements l'intéresseront d'autant plus que si la lutte venait à s'engager entre la Hongrie et l'Autriche, il serait à craindre qu'elle ne prit vite de vastes proportions et ne s'étendit, par contre coup, en Pologne, en Serbie et dans le Monténégro.

Loin d'être comprimée, l'insurrection de l'Herzégovine grandit et on a pu constater ses progrès au fur et à mesure que le désaccord se dessinait plus nettement entre Vienne et Pesth.

Le mal serait moindre si l'avènement d'Abdul-Azis devait être le signal d'un changement radical dans les procédés habituels de l'administration ottomane. Les Monténégrins pourraient alors déposer les armes, et les chrétiens satisfaits ne seraient plus tant disposés à les prendre, mais, jusqu'ici, il n'y a que des promesses très-vagues.

Des actes, il n'en est pas question ; un seul fait s'est produit depuis la mort d'Abdul-Medjid, et ce fait, c'est le bombardement de Spitz. (Havas.)

POLOGNE.

Varsovie, 2 juillet.

Les troupes ne bivouaquent plus dans les rues, mais les habitants sont toujours en butte à des actes d'une violence inouïe.

Hier, à onze heures de la nuit, un détachement de gendarmes russes a envahi la demeure de M. Szimanowski, l'a enlevé, et sans aucune forme de jugement l'a conduit à Biala, où il est interné.

Les réformes promulguées n'ont produit aucun effet. La Pologne, par son attitude, semble vouloir dire : Tout ou rien. (Havas.)

ESPAGNE.

Madrid, 2 juillet.

Une espèce d'échauffourée républicaine a éclaté dernièrement aux environs de Loja. Les factieux étaient au nombre de trois cents ; ils sont cernés. Ils ont déclaré vouloir se rendre, moyennant que les chefs auraient la vie sauve. Il leur a été intimé l'ordre de se rendre à discrétion. On a saisi sur la route de Loja deux voitures chargées de poudre.

Les dépêches officielles de toutes les provinces annoncent que la tranquillité est parfaite sur tous les points.

Voici les bruits qui courent à Madrid sur le voyage que se proposent de faire l'Empereur et l'Impératrice : on ne sait pas encore de quel côté se dirigera l'Impératrice Eugénie, mais Sa Majesté serait toutefois décidée de venir en Espagne. Dans le début de son voyage, elle se rendrait en Angleterre pour revenir par Cherbourg, où elle assisterait aux manœuvres de la fameuse trirème. L'Empereur et l'Impératrice s'y réuniraient pour se rendre ensuite à Biarritz, d'où l'Impératrice ira seule en Espagne. (Correspondancia.)

TURQUIE.

Constantinople, 2 juillet.

Dans l'audience d'hier, donnée au corps diplomatique, le Sultan a répondu au discours de M. de Lavalette, en annonçant qu'il va poursuivre fermement l'œuvre de la civilisation.

Rizza-Pacha a été destitué. La commission européenne est partie pour Beyrouth. S. M. I. le sultan Abdul-Azis-Khan a passé, à dix heures du matin, une revue des troupes de la garde sur la place Atmeidan. La revue a été très-belle. La ville jouit de la plus profonde tranquillité. (Journal de Constantinople.)

EGYPTE.

Port-Saïd, 22 juin.

Les travaux de percement continuent avec activité et marchent rapidement. Il y a quelques jours, par la rupture d'une des digues, on a fait pénétrer l'eau de la Méditerranée jusques dans la dernière section du canal qui traverse le lac Manzaleh, c'est-à-dire jusqu'à l'entrée du désert. M. de Lesseps présidait lui-même cette importante opération, et il descendit dans un canot depuis Kantara jusqu'à Port-Saïd, une longueur d'environ quarante kilomètres, dans l'espace de peu d'heures. Le canal qui joindra les deux mers est donc commencé. Encore douze kilomètres, et les eaux de la Méditerranée atteindront le seuil. (Presse d'Orient.)

AMÉRIQUE.

New-York, 22 juin.

Les fédéraux avancent sur Fairfax, où une bataille est attendue.

Le tribunal a confirmé la saisie du schooner anglais Tropic avec sa cargaison, pour avoir violé le blocus des côtes de la Virginie.

On s'attend à voir établir un impôt sur le revenu. Le change est à 106.

Pour extrait : J. C. Du VERGER.

Pour extrait, J. C. Du VERGER.

Paris.

5 juillet.

L'avocat général a commencé son réquisitoire dans l'affaire Mirès. On pense que l'arrêt sera rendu demain.

La cour impériale a prononcé son arrêt dans l'affaire Patterson : adoptant le système nouveau présenté par M. le procureur général dans ses conclusions, la cour a confirmé la décision des premiers juges, mais par de nouveaux motifs les plaignants sont déboutés de leur demande.

Le bruit courait aujourd'hui à Paris, qu'une partie de la flotte française avait reçu l'ordre de se diriger sur la baie de Beseka. Deux frégates de l'escadre de Syrie ont été détachés sur Jaffa, où des troubles ont éclaté à la suite d'une querelle entre enfants chrétiens et musulmans, querelle qui avait amené d'abord l'arrestation de quelques-uns de ces derniers, puis l'intervention de leurs parents et enfin une assez vive agitation dans toute la ville.

M. le général de Montauban est en route pour revenir en France. Le brave général en chef de notre armée expéditionnaire en Chine est attendu à Suez, dans les premiers jours de Juillet, et à Marseille du 15 au 20 du même mois. Il revient avec les officiers de son état-major, sur la corvette à vapeur le *Forbin*.

— On parle de la nomination d'un nouveau cardinal français. Le choix est fait, dit-on, et ce serait Mgr. l'arch. de Chambéry qui recevrait le chapeau.

— Il est sérieusement question, dit la *Vigie de Cherbourg*, de la création d'un port militaire dans l'intérieur, au fond de la baie de Cancale entre Brest et Cherbourg. En cas de guerre, on pourrait y mettre à l'abri tout le matériel de Brest et de Cherbourg. On y adosserait un camp de 40,000 hommes qui pourraient se porter également sur le nouveau port, sur Brest, sur Cherbourg et sur Paris.

— Dimanche soir, à six heures, a eu lieu au grand palais de l'industrie la clôture de l'exposition des œuvres des artistes vivants, ouverte le 1^{er} mai dernier.

— Ces jours derniers, la loge de la Parfaite amitié a procédé à la réception, en qualité de francs-maçons, de tous les membres de l'ambassade Perse à Paris, depuis l'ambassadeur jusqu'au plus jeune des attachés.

— Sa Majesté l'Empereur a reçu hier à Fontainebleau M. le comte Arèze, qui lui a remis les lettres qui l'accréditent en qualité d'envoyé extraordinaire du roi d'Italie en France.

— A dix heures ce matin, les équipages des écuries de l'Empereur, venant de Fontainebleau, arrivaient au Louvre.

L'Empereur étant attendu dans la journée les jardins réservés des Tuileries sont restés fermés.

A 3 heures 25 minutes LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice arrivaient au palais des Tuileries.

Les drapeaux ont été immédiatement hissés sur les pavillons.

Le cortège se composait de quatre calèches découvertes à quatre chevaux, menées à la Démon. Pour extrait : J. C. Du Verger.

Revue scientifique.

NOUVELLE COMÈTE.

La grande et belle comète qui a paru dans la soirée du 30 juin sur l'horizon de Paris, a été suivie avec soin à l'Observatoire impérial.

Voici d'abord les observations qui en ont été faites par MM. Lépissier et Lœvy, le 30 juin :

Temps moyen de Paris.	Ascension droite.	Distance au pôle.
9 h. 43 m.	6 h. 37 m. 40 s.	44° 11' 1"
11 h. 27 m.	6 h. 40 m. 37 s.	43° 20' 9"
11 h. 44 m.	6 h. 41 m. 4 s.	43° 13' 5"

Le 1^{er} juillet, la comète n'était plus qu'à 35 degrés du pôle et s'en rapprochait toujours. Elle resta visible toute la nuit.

Cet astre se compose, comme la plupart des

belles comètes, d'un noyau petit et très brillant, d'une auréole étendue et très lumineuse, d'une aigrette située du côté du soleil, et d'une queue dirigée à l'opposite.

L'aigrette, d'après M. Chacornac, est excentrique et formée de six branches courbes et rayonnantes. La courbure de ces rayons dont le plus long excède à peine une minute d'arc, est pour tous dirigée dans le même sens, ce qui donne à l'astre l'aspect d'une pièce d'artifice en mouvement giratoire. La longueur de la queue est d'environ 45°.

La lumière de la tête est faiblement polarisée. Nous reviendrons sur ces détails.

On a demandé si cette nouvelle et brillante comète ne serait pas celle qui parut il y a trois cents ans peu de temps avant la mort de Charles-Quint, et dont le retour a été souvent annoncé dans les dix dernières années. Les amateurs du merveilleux ont déjà répondu qu'on n'en devait pas douter. Croyons qu'il eût fallu y mettre plus de réserve.

L'habile directeur du *Nautical Almanac* anglais, M. Hind, a donné aux astronomes une table des positions très diverses que pourrait occuper la comète dite de *Charles-Quint*, si elle venait à reparaitre; et l'indétermination de la question est telle qu'on a de grandes chances de trouver dans cette table une position qui convienne à toute comète nouvelle. Mais cela ne suffit pas pour qu'on puisse en conclure l'identité de cette comète avec celle qu'a calculée M. Hind.

Il faudrait encore que la nouvelle comète observée suivit chaque jour la route tracée à l'avance dans la table. Sinon l'astre observé et l'astre calculé aurait bien pu coïncider à un jour donné; mais comme ils s'en iraient le lendemain et les jours suivants, chacun de son côté, il n'y aurait réellement rien de commun entre eux.

Or, dans les positions en nombre indéfini de la table de M. Hind, on en trouve bien une qui convient à la comète actuelle dans la soirée du 30 juin. Mais le mouvement en vingt-quatre heures assigné sur la table est tout-à-fait contraire à celui qui est donné par l'observation. Cette remarque suffit pour détruire l'analogie qu'on avait cru trouver dans la table de M. Hind entre la comète actuelle et celle de Charles-Quint.

On s'étonne souvent que des comètes brillantes se montrent tout-à-coup et ne soient pas signalées par les astronomes la veille du jour au moins où tout le monde les aperçoit. La raison en est des plus simples.

Le 29 juin, la distance de la comète au pôle était de 56 degrés environ : elle s'est couchée en même temps que le soleil, et ainsi on n'a pu la voir. Mais, le 30 juin, la comète, qui est douée d'un mouvement rapide, était remontée de 12° vers le nord; et, tandis que le soleil passait au-dessous de l'horizon, elle ne se couchait pas. Par là elle devenait visible pour tous. Aussi les dépêches télégraphiques de Lisbonne, Florence, Turin, Rome, etc., muettes le 29 juin, parlent-elles toutes de l'astre brillant qu'on a aperçu dans la soirée du 30.

LE VERRIER.

BULLETIN COMMERCIAL.

Vins et spiritueux. — Le commerce achète peu, il veut attendre avant d'agir. En général les acheteurs croient à une baisse prochaine.

Les trois-six du Nord sont dans une position assez stable : le disponible vaut ce soir en Bourse à 90 fr.; les alcools du Languedoc en disponible sont sans affaires, avec une cote nominale à 130 fr. l'hect. en entrepôt.

Les eaux-de-vie à l'entrepôt du quai Saint-Bernard ont eu la vente au détail de quelques pièces en Montpelier pur, garanti de tout mélange, de 110 à 120 fr. l'hect. La vente, par suite des fortes chaleurs a été très-active sur les tafias de 85 à 90 fr. l'hect.; les petits rhums valent de 115 à 140 pour les nouveaux, et les rhums vieux, suivant âge et origine, de 150 à 300 fr. l'hect. à l'entrepôt.

Dans les vignobles, toujours peu d'affaires, à cause des grandes prétentions des propriétaires chez lesquels aucun besoin d'argent ne se fait sentir. Quoiqu'il en soit, la baisse paraît inévitable pour les premiers mois de la prochaine campagne, si aucun accident atmosphérique ne vient détruire l'espoir que laisse concevoir la vigne.

Les vins nouveaux ont une vente assez facile pour le commerce de détail seulement; les petits crus de Bordeaux se cotent de 60 à 95 fr. la pièce de 228 litres pour les qualités ordinaires; les qualités les mieux réussies obtiennent jusqu'à 120 et 125 fr.; les vins corsés de Blois ou environs se placent de 60 à 80 fr. les 228 lit. Les vins de la basse Bourgogne sont, suivant couleur et état de conservation, de 55 à 90 fr. le muid. On ne parle toujours que pour mémoire des vins vieux, dont les prix se maintiennent avec beaucoup de fermeté.

Dans les différents vignobles, la tendance est à la baisse pour tous les produits de l'an dernier.

(Moniteur agricole de Bordeaux.)

MERCURIALE GÉNÉRALE DU DÉPARTEMENT.

DE LA DEUXIÈME QUINZAINE DE JUIN.

	Pectolitre.	le quintal métrique.
Froment....	23 ¹ / ₂ 24	29 ¹ / ₂ 49
Méteil.....	19 48	27 42
Seigle.....	16 75	23 33
Orge.....	15 50	25 83
Sarrasin....	16 30	26 65
Mais.....	15 66	21 87
Avoine.....	12 01	27 39
Haricots....	» »	» »

PAIN (prix moyen).

1^{re} qualité, 0¹/₂ 37; 2^e qualité, 0¹/₂ 33; 3^e qualité, 0¹/₂ 29.

VIANDE (prix moyen).

Bœuf, 1¹/₂ 06; Vache, 0¹/₂ 75; Veau, 1¹/₂ 18; Mouton, 1¹/₂ 16; Porc, 1¹/₂ 07.

BULLETIN FINANCIER.

BOURSE DE PARIS.

4 juillet 1861.

Au comptant :	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100	67 90	» 25	» »
4 1/2 pour 100.....	98	» 4	» »
Banque de France....	2845	» »	» 5

5 juillet.

Au comptant :	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100	67 75	» »	» 45
4 1/2 pour cent	97 50	» »	» 50
Banque de France....	2820	» »	» 25

6 juillet.

Au comptant :	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100	67 65	» »	» 10
4 1/2 pour 100.....	97 40	» »	» 10
Banque de France....	2845	» 25	» »

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS.

Naisances.

4 juillet. Satty (Frédéric-François).
4 — Berger (Marie).

Décès.

4 — Lalbenque (Fabien), naturel, 6 mois et demi.
4 — Izard (Rose), 27 ans.
4 — Bouzerand (Emile), 10 mois.
5 — Enfant du sexe masculin, né mort des époux Poresson et Grelet.
5 — Miquel (Jacques), 70 ans.
6 — Enfant du sexe féminin, né mort des époux Courreau et Lescale.
6 — Ayot (Gaspard), 33 ans.

THÉÂTRE DE CAHORS.

Dimanche, 7 juillet 1861.

LES HUGUENOTS.

Grand-opéra en cinq actes.

On commencera à 8 heures et demie.

FONDERIE De deuxième fusion.

Les sieurs JULIA, et C^{ie} ont l'honneur de prévenir le public qu'ils viennent d'établir à Cahors, faubourg Cabessut, une fonderie de 2^e fusion. Ils fabriquent les croix de toutes dimensions et sur tous les modèles. — Appuis de communion. — Rampes d'escalier. — Charrues. — Pilastres, et généralement toutes pièces en fonte, en cuivre et en zinc, sur plan et sur modèle.

La belle exécution de leur travail et la bonne qualité des matières qu'ils emploient leur permettent de rivaliser avec les premières fonderies. Leurs fontes peuvent facilement se

limer et se tarauder.

Les sieurs BESANÇON et JULIA sont en état de satisfaire à toutes les commandes qu'on voudra bien leur faire. M. BESANÇON a voyagé la France et l'étranger pendant vingt-cinq ans, et ses connaissances dans la partie sont un sûr garant pour la clientèle qu'ils sollicitent.

M. JULIA tiendra toujours les armes et la quincaillerie. Il se charge encore de toutes les réparations concernant sa partie. Il offre en outre de faire un grand rabais sur les armes et les articles de chasse.

POUR VENDRE BEAUCOUP, VENDRE BON ET BON MARCHÉ

Aux Fabriques de France

MAISON GREIL

A PARIS, PLACE DES VICTOIRES.

A CAHORS, sur les Boulevards, Maison COURNOU, à l'angle de la rue Fénélon.

HABILLEMENTS TOUS FAITS

ET SUR MESURE

Formes élégantes et gracieuses, étoffes de la plus grande fraîcheur et de la plus haute nouveauté, confection d'un fini parfait, modicité de prix surprenante.

SE VEND A CAHORS,

A LA VILLE DE CAHORS HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

SABRIÉ, TAILLEUR

a l'honneur de prévenir qu'arrivant de Paris, où il a fait de grands achats d'habillements confectionnés pour homme et pour enfant, il a traité avec les premières Maisons de la Capitale, pour le dépôt de leurs produits, tels que Pantalons, gilets, Paletots, Habits, Redingotes, Blouses, Caoutchoucs, etc., etc.

Pour donner plus d'étendue à ses relations, il a traité avec ces Maisons, pour l'expédition de ces mêmes produits sur mesure, dans le plus bref délai.

Il ose espérer que les personnes qui l'honoreront de leurs visites seront entièrement satisfaites.

Ses Magasins sont situés rue de la Mairie, 6, à l'entre-sol.

A VENDRE

par suite de décès

Une étude de notaire à Gourdon, chef lieu d'arrondissement, (Lot). — Bonne clientèle, grandes facilités pour le paiement. — S'adresser à M^e Lagarrigue notaire à Cahors, ou à M. Signer juge de paix à Muret (Haute-Garonne).

Eaux MINÉRALES

DE LAGARDE

Près Gramat (Lot).

Au moment où nous touchons à la saison des Eaux minérales, nous venons recommander au Public les Eaux de Lagarde, qui ont pris le rang qu'elles méritent, après l'analyse faite par les plus habiles chimistes de Paris, la science leur a reconnu des propriétés purgatives et diurétiques qui les distinguent de toutes les Eaux de même nature. Elles conviennent à tous les tempéraments.

Connues depuis longtemps des environs de Gramat, ces Eaux se sont fait connaître l'année dernière, dans le département, de la manière la plus satisfaisante, nous sommes munis d'attestations d'un grand nombre de personnes parmi lesquelles figurent des médecins, qui, après les avoir expérimentées, ne peuvent trop se louer des bons effets qu'elles en ont retirés.

Les Eaux de Lagarde n'ont besoin, pour favoriser leur action, du secours d'aucune substance étrangère : Elles

agissent par leur propre vertu.

C'est principalement dans les embarras gastriques, les gastralgies, les constipations opiniâtres, les flatuosités, les migraines rebelles, l'inappétence (perte d'appétit), les affections bilieuses, la mésoentérite (carreau), les gravelles, (*) les coliques néphrétiques, les catarrhes de la vessie, la leucorrhée ou fleurs blanches, les bronchites et les catarrhes chroniques, la dysenterie des enfants; ces Eaux procurent des guérisons surprenantes.

Ces Eaux arrivent à tous les jours, puisées à la fontaine, le propriétaire les délivre lui-même.

Un médecin est spécialement attaché à cette fontaine, il s'y rend tous les jours.

Le propriétaire, DARNIS.

(*) Le nommé M.***guéri de la gravelle, habite Cahors.

Ancienne Briqueterie de la V^e ALAZARD, sise faubourg Cabessut.

Le sieur FERANDO a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de mettre en exploitation la belle Briqueterie de la veuve Alazard, renommée par la bonne qualité de ses produits.

Comme par le passé, cette briqueterie s'efforcera de fournir une qualité de tuiles supérieure à ce qu'on peut trouver de bon à Cahors et aux mêmes prix que chez les autres fabricants.

Un four à chaux est joint à la briqueterie, et la qualité de cette marchandise est assez connue en ville, pour n'avoir pas ici à la faire ressortir.

M. FERANDO continue toujours son commerce de charbon en gros et en détail.

Le propriétaire-gerant : A. LATTEU.